

D'après les instructions de S. Exc. le maréchal ministre de la guerre, les militaires blessés de l'armée d'Italie qui, proposés pour la retraite ou pour une gratification renouvelable, ont été renvoyés dans leurs foyers, doivent recevoir une allocation payée d'avance à titre de subsistance provisoire, jusqu'à ce qu'ils aient été mis en jouissance légale de leur pension ou de leur gratification.

Ceux de ces militaires qui sont domiciliés dans le département du Nord, devront faire valoir immédiatement, auprès de M. le général commandant la division, à Lille, leurs droits à cette allocation, en produisant à l'appui de leur demande, toutes les pièces qui leur ont été délivrées par les soins des corps auxquels ils appartiennent.

Concours général d'agriculture de Paris en 1860 — Le journal officiel a publié lundi l'arrêté ministériel aux termes duquel « un concours général et national d'agriculture se tiendra, en 1860, à Paris. Il comprendra les animaux reproducteurs, mâles et femelles, nés et élevés en France, des espèces bovine, ovine et porcine, les animaux de basse-cour, &c., les instruments et les produits agricoles. Des prix et des médailles seront attribués aux différentes divisions, classes, catégories, sections, entre lesquelles se partage le concours, et répartis entre les animaux, instruments et produits jugés dignes de les obtenir »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

VILLE DE ROUBAIX

Révision des listes électorales.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de maire de la ville de Roubaix,

Vu la loi du 2 février 1852 (titre premier)

Arrête :

1° Les tableaux d'additions et de retranchements à la liste électorale seront déposés au secrétariat de la Mairie le 15 janvier présent mois, pour être communiqués à tous requérants.

2° Le délai ouvert aux réclamations expire le 25 janvier; passé ce jour elles ne pourront plus être reçues.

Roubaix, le 13 janvier 1860.

TIERS-BONTE.

VILLE DE ROUBAIX

AVIS.

Le Conseiller municipal faisant fonctions de Maire de la ville de Roubaix,

Rappelle aux habitants de cette ville que le délai fixé pour la clôture du registre des déclarations à faire par les possesseurs de chiens expire le 15 janvier, et que les personnes qui seraient en retard de faire leur déclaration seraient imposées à une triple taxe.

Roubaix, le 13 janvier 1860.

TIERS-BONTE.

On annonce que la municipalité lilloise a traité avec une maison de banque pour l'emprunt de 15,000,000 de francs. Les conditions nouvelles seraient beaucoup plus favorables que celles faites par la maison A. Serre, avec laquelle avait été passé un traité qui n'a pas reçu la sanction ministérielle.

Les journaux de Lille annoncent la création, à la Faculté des Sciences de cette ville, d'un cours d'art industriel (théorie et pratique).

C'est le dimanche 15 janvier qu'aura lieu l'ouverture de ce cours. On commencera à huit heures et demie du matin pour finir à neuf heures et demie.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une hausse moyenne de 25 centimes à l'hectolitre.

On a déjà proposé de nombreux moyens pour empêcher l'incrustation des chaudières de machines à vapeur. Une lettre, publiée par la *Press scientifique*, présente comme aussi simple qu'efficace le procédé suivant :

« M. Delcourt, aujourd'hui chauffeur au dépôt du chemin de fer à Dijon, employait avec succès, dès 1839, le bois de campêche en papillote pour désincruster les chaudières à vapeur. Il s'est servi de ce moyen durant tout le temps pendant lequel il a travaillé dans diverses usines du nord de la France; mais, en 1842, peu après son entrée dans les ateliers du chemin de fer de Paris à Lyon, il imagina, dans un but d'économie pour l'administration de remplacer le bois de campêche par le bois de chêne.

« En ouvrier intelligent, et par-dessus tout, observateur infatigable, M. Delcourt avait remarqué, déjà depuis longtemps, qu'une partie du tartre détaché de la chaudière, formait une bouillie noire; il pensa donc que le bois de campêche pourrait bien contenir de l'acide tannique qui, venant se combiner avec l'oxyde de fer, détruirait ou empêcherait l'adhérence du tartre. De cette observation et d'autres encore, il conclut qu'on pourrait avantageusement se servir du bois de chêne, en morceaux qui augmenteraient de plus l'effet mécanique, auquel il attache, avec raison, une certaine importance.

« Voici comment il procède : aussitôt qu'il s'aperçoit que l'eau de sa chaudière devient sale, il prie un charbon de lui donner quel ques rognons ou autres débris de bois de chêne; il les scie, et les fend, de manière à obtenir des petits cubes de cinq à six centimètres de côté; il en jette cinq ou six cents dans sa chaudière, et les laisse ainsi bouillir pendant quinze à vingt jours; après ce délai, il vide sa chaudière, qui est aussi propre qu'en sortant de la chaudière.

« Depuis dix ans qu'il emploie ce moyen, ses chaudières sont toujours parfaitement nettoyées, quoique l'eau de la rivière où puisent ses pompes d'alimentation soit excessivement chargée de calcaire. Il a même opéré plusieurs fois sur des chaudières chargées d'incrustations de longue date, et toujours avec le même succès.

« Lorsqu'on vide la chaudière, on trouve sur la paroi inférieure tout le tartre à l'état de lamelle ou de bouillie, qu'il est facile de rejeter au dehors, au moyen d'un balai.

Un journal de Belfast publie des renseignements qui intéressent tous ceux qui s'occupent du commerce et de la culture des lins et du tissage :

« Le comité linier de Belfast, préoccupé de la situation désastreuse faite à la filature par le haut prix des lins, et voyant les facilités que les Indes procurent pour y cultiver cette plante avec succès, a provoqué un meeting qui s'est tenu à la Chambre de commerce. L'assemblée, qui était nombreuse et composée des notabilités

du commerce et de l'industrie, a nommé un comité chargé de constituer « la Compagnie des lins indiens. »

« Dans cette réunion, il a été établi qu'au mois dernier il y avait en Irlande 54,872 broches, et que depuis, la cherté des lins avait amené l'arrêt de 126,000 broches.

« La culture du lin, qui n'occupait que 91,646 acres en 1858, en a pris 136,316 en 1859. C'est une augmentation de 49 %. Néanmoins, la récolte ne sera dans ce pays que celle d'une année moyenne, la plante ayant bien moins réussi que dans les autres contrées de l'Europe.

« Le tissage mécanique prend de larges développements en Irlande. En mai dernier, il y avait en Irlande 3,600 métiers mécaniques; depuis, le nombre a considérablement augmenté et augmente encore tous les jours. On remarque que les tisserands à la mécanique ont toujours des ordres à l'avance, ce qui tient à ce que leur production étant plus régulière que celle des tisserands à la main, le commerce est plus sûr avec eux de la livraison des ordres en emps utile. Ce motif et aussi la qualité supérieure de la toile produite par le métier à la mécanique, a donné un développement considérable à la fabrication des toiles propres à la confection des vêtements pour l'Amérique et les autres pays chauds.

« Le chiffre des exportations de toiles pour les États-Unis représente les 45 % de l'exportation totale de l'Angleterre pour le monde entier.

Ces renseignements doivent montrer à nos tisserands qu'il n'y a de lutte possible avec l'Angleterre que par le développement du tissage mécanique en France.

On remarque en Irlande et aussi en Angleterre et en Écosse, que les stocks dans tous les genres de produits manufacturés sont très faibles, ce qui donne aux industriels l'espoir que l'année 1860 sera meilleure pour eux que l'année 1859.

Un horticulteur des environs de Marchienne, M. Dron, possède une magnifique plantation de pommiers de la meilleure espèce, ne provenant ni de semence, ni de greffe. Voici en quoi consiste son procédé :

Il prend une bouture choisie à l'extrémité de laquelle il fixe une pomme de terre, il plante ensuite cette bouture, ayant soin de laisser sortir à la surface du sol trois centimètres de scion.

La pomme de terre nourrit le bois en attendant qu'il produise des racines. La bouture se divise par degrés et devient un bel arbre qui donne les meilleurs fruits, sans qu'on soit obligé de lui faire subir l'opération de la greffe.

La propagation des arbres par boutures est recommandée par plusieurs savants agronomes. Cependant, peu d'agriculteurs emploient ce procédé. La multiplication des arbres, des pommiers et des poiriers surtout, n'a lieu généralement qu'au moyen des semis, dont la croissance lente et tardive ne promet des fruits qu'après un très-grand laps de temps.

Dans le pays que nous habitons, il arrive généralement des gelées tardives qui détruisent en une nuit toutes nos espérances, qui font périr en quelques heures les fleurs de nos arbres (nos abricotiers et nos pêchers). Quant aux autres arbres ils résistent davantage aux petites gelées. Quoiqu'il en soit, voici un moyen de les préserver et les uns et les autres et à peu de frais :

Déchaussez le pied des arbres de 6 à 10 centimètres, puis déchaussez-les vers la fin de l'hiver en y ajoutant de l'engrais.

L'effet de cette opération est de retarder la floraison puis de lui donner une vigueur telle qu'elle brave aisément les derniers froids du printemps et donne naissance à des fruits abondants et savoureux.

Ce procédé, familier aux arboriculteurs des environs de Paris, est malheureusement peu répandu dans les campagnes mêmes des contrées les plus riches en arbres à fruit.

Un Anglais, M. Fitzpatrick, parcourt la France offrant un moyen ingénieux d'empêcher les terribles effets de la rencontre de deux trains de chemins de fer lancés à pleine vitesse. Il est vrai que M. Fitzpatrick a longtemps été ingénieur en France et que sa découverte a été trouvée et mûrie à Lille, dans une modeste chambre d'auberge.

Le moyen de l'ingénieur anglais a un double but : amortir le choc, et produire l'arrêt du train par le choc même.

A l'avant et à l'arrière de chaque waggon, tender ou locomotive, se trouve un coussin garni de bourre de laine capable de résister à une pression de 11,340,000 kil., sans rebondir ou éprouver de contraction. La laine est un des ressorts les plus parfaits. On sait qu'un matelas suffit pour amortir le choc d'un boulet de canon. Ce coussin est fixé à l'un des bras d'un levier de premier genre ou à l'extrémité d'un coin horizontal. Lors d'une rencontre, les tampons interposés se compriment et repartissent uniformément l'effort instantané qui constitue le choc. Ce même effort agit sur le levier ou sur le coin, soulève chaque waggon et substitue aux roues quatre pieds verticaux garnis de patins avec rebords intérieurs pour éviter le déraillement. Le levier est automatique ou manœuvré à volonté par le mécanicien, qui n'a pas à déployer une force supérieure à un kilogramme.

Avec l'appareil de M. Mathieu Fitzpatrick, un train lancé à la vitesse de 20 lieues à l'heure peut être arrêté à 15 mètres, à partir du premier signal. Cet appareil, remarquable par sa simplicité, comme toutes les conceptions frappées au coin du génie, n'a pas encore été expérimenté sur une vaste échelle. Néanmoins, les comptes-rendus d'essais partiels que nous avons trouvés dans les journaux anglais permettent de prédire à son persévérant auteur un succès aussi légitime qu'honorablement acquis.

Les dernières conventions passées entre l'Etat et les compagnies de chemin de fer ont ajouté aux lignes comprises précédemment dans les réseaux de ces compagnies diverses lignes qui leur ont été concédées, les unes à titre définitif, les autres à titre purement éventuel, et sous la condition, pour ces dernières, qu'une solution définitive interviendrait dans un délai déterminé.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient de désigner les ingénieurs en chef qui seront chargés du contrôle des lignes dont il s'agit.

Dans ces nominations nous trouvons pour les lignes concédées à titre purement éventuel, dans le réseau du Nord : 1° de Beauvais à la ligne de Pontoise à Dieppe, de Senlis à la ligne de Paris Soissons; M. Mangeot;

2° de Soissons à la frontière belge par Ver vins et Hirson, de Busigny à cette ligne vers Hirson; le gouvernement, voulant régler définitivement le sort de cette dernière ligne dans les délais fixés par la convention, vient d'ordonner la préparation des avant-projets de manière à pouvoir les soumettre en temps utile aux enquêtes publiques; il a chargé de la direction de ces

Italie, qu'elle s'empresserait, je crois, de revenir ici tout de suite s'ils parvenaient jusqu'à elle.

— Qu'entends-je? Confie-les-moi, et tu peux être persuadé qu'elle en sera informée par une voix sûre.

— Mieux instruit que d'autres, tu en connais donc une pour lui faire parvenir des avis?

La manière dont Alm fit cette question éveilla quelques doutes sur sa loyauté dans l'esprit de Forster, qui recula d'un pas et se promit de se tenir sur ses gardes.

« Bien entendu, répondit-il, la voie est sûre : c'est celle de la poste. »

Au mouvement de Forster et à cette réponse plus que réservée, Alm comprit qu'il s'était trop pressé et qu'il fallait chercher maintenant à relever le cours de ses actions.

« Tu conçois, dit-il, que si je m'ouvre imprudemment à qui que ce soit, je m'expose à perdre les avantages que je compte tirer de mes avis; il faut donc que je cherche à entrer en relation directe avec celui qui me les payera le mieux. Ne te méprends pas sur la vive impression que tu m'as fait éprouver en parlant d'une voie sûre, car mon désir le plus ardent est de pouvoir communiquer par écrit mes renseignements au baron. Mais tu n'as pas confiance en moi, voilà le mal... Au reste, n'importe... je trouverai bien quelqu'un à qui je m'inspirerai pas de méfiance. Causons d'autre chose... Encore un gobelet de vin. As-tu revu la petite Marie?... Une jolie fille, ma foi!

— Tu parles de Marie? J'ai aussi un secret, tu peux m'en croire. Peut-être n'as-tu pas eu occasion de la voir depuis le jour où nous avons soupé ensemble à Liljeholm.

— En revanche, j'ai pensé souvent à elle. Y est-elle encore?

— Non; elle a quitté cette auberge pour entrer au service de la baronne de Feldmans, chez qui elle est restée environ un an.

— Et actuellement?...

— Elle est chez mademoiselle Rudenskold; mais ce n'est pas tout...

— Tu as l'air un peu goguenard... Que veux-tu dire?...

— Tu prétends que je te méconnais! Veux-tu la preuve qu'il n'en est rien?

— Ce n'est guère nécessaire. Je m'aperçois, à ton air, que celui de nous deux qui a le plus méconnu l'autre, ce n'est pas toi.

— Pour te prouver ma confiance, quoique tu n'en aies pas en moi, je te dirai que Marie est ma fiancée.

— Est-ce possible? Je comprends maintenant pourquoi les paroles te manquent pour exprimer ton bonheur. Reçois mes félicitations, Forster... Buons à ta fiancée, à la belle Marie!

Cette confidence fut un nouveau coup de poignard pour le cœur envieux d'Alm.

La prospérité de Forster ici-bas est une injustice de la Providence à mon égard, se disait-il.

« Si Dieu le permet, mon mariage aura lieu cet automne, ou au plus tard pendant l'hiver, poursuivit Forster. Rien, sans doute, ne l'empêchera d'y assister. Tu peux compter que la table ne sera pas mauvaise. »

Cette invitation sonna comme une raillerie amère aux oreilles du copiste.

« Tu as l'air mécontent, continua Forster; peut-être es-tu amoureux aussi, mais sans être en position de te marier? Revenons à ton af-

faire. S'il est en mon pouvoir de te servir par quelque communication, tu peux compter sur moi, je te le promets.

— Je ne suis pas, à vrai dire, mécontent du monde; je suis mélancolique, je suis triste, voilà tout. Tu aimes beaucoup Marie, n'est-ce pas? Tu l'aimes comme toi-même, par-dessus tout.

— Assurément.

— Que doit éprouver, à ton avis, celui qui, tout aussi épris que toi, n'a pas le moindre espoir de posséder l'objet de son amour?

— Tu aimes donc aussi?

— Oui. Plains-moi.

— Et tu es aussi payer de retour?

— Sans contredit. Mais ce n'est pas là tout.

— Comment! Mon Dieu, est-il possible que tu aies encore un autre chagrin?

— Ce n'est pas assez d'être sans espoir de la posséder... non, un instant j'ai espéré et j'étais heureux; mais maintenant... Hélas! avoir perdu cet espoir, c'est plus douloureux que de n'avoir jamais espéré.

— Mais que veux-tu dire par là?

— De quel œil considères-tu celui qui est assez dépourvu de cœur pour ravir l'espérance au malheureux qui ne possède pas autre chose ici-bas?

« C'est un homme très dur et sans noblesse de caractère. »

— Tu prononces ton propre arrêt, car c'est toi qui me l'as ravie.

— Moi! s'écria Forster avec surprise.

— J'espérais que le secret que je viens de découvrir me vaudrait la protection de Feldmans.

— Arrête, Alm, arrête, tu me déchires le cœur.

— J'espérais que cette protection, après que je m'en serais montré digne, m'aurait fait une position dans laquelle j'aurais pu prétendre à la main de celle dont je me suis aimé.

— Tais-toi, je te dirai tout.

— Je te considérais comme un ami.

— Silence!

— J'étais dans l'erreur.

— Tu ne te trompais pas.

— Je m'en vais.

— Tu resteras.

— Je ne resterai pas. J'ai exigé, je le sais, une trop grande preuve d'amitié en désirant connaître la voie la plus sûre pour correspondre avec le baron Feldmans.

— Loin de là. Vidons un verre.

— Volontiers; mais laisse-moi partir ensuite. Si ton amitié pour moi t'entraînait à l'oubli de quelqu'un de tes devoirs, cela m'affligerait profondément.

— Trêve de bavardage maintenant. Dieu sait que je ne veux trahir personne; mais rendre service à un ami n'est pas une trahison Assieds-toi, Alm, et calme-toi : tu es surexcité. Avienne que pourra, ce n'est pas moi qui ravirai l'espoir à quelqu'un.

— A celles que nous aimons!

Les verres furent vidés; Alm et Forster se rapprochèrent, et ce dernier continua :

« Soyons parfaitement sincères l'un envers l'autre. Je te dirai, avant tout, que je puis t'indiquer un moyen sûr de faire parvenir une lettre au baron Feldmans; il faut me la remettre, parce que tu ignores à qui elle doit être confiée.

— Ainsi, tu es toujours en première ligne?

— Il n'y a pas d'autre intermédiaire, je te le répète. Donne-moi donc ta lettre, et je te jure qu'elle lui parviendra. »

études de l'As ment b pour te ment ra

On e du 1er a On France ge en Russ cants d principi du droi sait que taine q naissan merce s

Je qui, da fait pér motifs d et de l s'améli Toutfo MM. Bo à notre de 250 argent i aboutir, cière qu et la Bo

— L' jeudi de successièr qui se p

— T commai trois jo le mini car on : commai chefs su Raguy-rains, l soir pou chain d Toulouse Lille.

— Su Antoine de 4 an. C'éta nait un surexcit calmer de cong A for de cet e avaient ils l'ava s'en ape Ils on police.

— On rier de l

« Un ment s'e au lieu Soulae.

Alm n et le me

« Tu i

— Je je réflé

— Pa y aura b

— Ec les perso ma lett accordé commur promettr je suis cachet.

Forste seul mot tout sub

« Voi ser parti des espé ser. Mais Ce rep

« Croi tre... les dit-il.

— Ma non, je r

— Pa

« Ma de Dieu, mademoi lettre éta moiselle personne

Il s'ap Forster; demanda